

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



09100069

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le - 3 JUL. 2009

Pr le Greffier,
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/07/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0479190787

Dénomination

(en entier) : **S.N.U.**

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : CHAUSSEE DE NIVELLES 263 A 5020 TEMPLoux

Objet de l'acte : **DEMISSION DE DEUX GERANTS - NOMINATION D'UN GERANT**

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du mardi 30 juin 2009, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes :

1. Monsieur Ivan SANCHEZ-GONZALEZ et Monsieur Tom LIEGEOIS donnent leur démission en tant que gérants à partir de ce jour. Leur démission est acceptée à l'unanimité.
2. Par vote spécial, décharge de la gestion est donnée aux deux gérants démissionnaires.
3. La SPRL ALTISIMMO (N° d'entreprise : 892.315.470), dont le siège social est situé 263 chaussée de Nivelles à 5020 TEMPLoux est nommée gérante à partir de ce jour en remplacement de Monsieur Ivan SANCHEZ-GONZALEZ et de Monsieur Tom LIEGEOIS.

Déposé en même temps copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire.

SPRL ALTISIMMO, gérant représentée par Tom LIEGEOIS, gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature